

n° 6 - décembre 2008 - paraît 6 fois par année

Editorial

Yes, we can (oui, nous le pouvons)

La langue française est d'une telle richesse que *l'Essor* s'est toujours efforcé d'éviter les anglicismes ou les emprunts à la langue de Shakespeare. Aujourd'hui nous ferons cependant une exception pour faire nôtre le slogan que Barack Obama a martelé tout au long de sa campagne électorale: «*Yes, we can*». A eux seuls, ces trois mots traduisent la volonté du nouveau président des Etats-Unis de se projeter vers l'avenir et de faire changer les choses.

Martin Luther King disait: «*J'ai fait un rêve*». Quarante-cinq ans plus tard, Barack Obama manifeste sa détermination à le réaliser en proclamant: «*Oui, nous le pouvons*». Les Etats-Unis et le monde entier vivent à l'heure de l'espoir. Plus rien ne sera comme avant et il faut espérer que les huit années catastrophiques de l'administration Bush ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir.

Barack Obama prend la tête des Etats-Unis au moment où son pays est empêtré dans une guerre sans issue en Irak et où sa réputation est en chute libre. Par ailleurs, la crise bancaire provoquée par des individus sans scrupule

pour qui l'argent passe avant l'homme a mis à mal toute l'économie, précipitant le monde dans une récession qui entraînera chômage et misère.

La tâche à laquelle est confronté Barack Obama s'apparente aux travaux d'Hercule. Malgré le vent d'optimisme que son élection a fait souffler, il ne faudra donc pas attendre des miracles à court terme. Mais on peut tout de même espérer que la nouvelle administration prendra des mesures efficaces, contraignantes si possible, dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la justice (Guantanamo), de la préservation de la nature, tout en favorisant l'instauration d'une économie saine basée sur le travail. Point important: en politique étrangère, mettre au premier plan une remise en question fondamentale de la stratégie militaire dévastatrice du gouvernement Bush, en particulier en Irak et au Proche-Orient. Enfin, nous osons croire que la nouvelle équipe saura légiférer pour sortir du chaos monétaire actuel, conséquence de l'incurie des précédents gouvernements et de l'aveuglement mêlé d'avidité des «responsables» de la haute finance internationale.

Au moment où les dérives du système néocapitaliste font trembler les bases de notre civilisation, entraînant non seulement une crise économique, mais également une crise sociale, alimentaire, écologique et surtout morale, nous devons affirmer clairement qu'un autre monde est possible. Yes, we can!

Après la course effrénée au profit, après la priorité absolue de l'argent, nous devons retrouver le chemin de la raison. Cela implique que nous ne devons pas nous contenter de corriger les erreurs du système, mais de le transformer fondamentalement, voire de le changer. Le capitalisme financier s'est écroulé et ceux qui prédisaient son immortalité se sont lourdement trompés. C'est à nous de veiller que ceux qui ont perverti le système ne soient pas ceux qui seront chargés de remodeler le monde. Ce n'est pas une nouvelle économie de marché qu'il est urgent de construire, mais un nouvel humanisme.

Je cherche tous les mots

Je cherche tous les mots
qui disent la peine des hommes
ceux que personne ne nomme
ceux qui pleurent en silence
devant un monde de violence
abolir les tourments
et la tristesse des enfants
mes mots ne disent que la douceur
d'un sourire, la tendresse
d'un regard, la caresse
qui réveille le bonheur
je voudrais tendre ma main
pour que chaque humain
sente la chaleur
d'une solidarité
rayonnante pour l'éternité.

Mousse Boulanger

L'équipe rédactionnelle de *l'Essor*

La lutte contre la violence dans les relations de couple

Il y a des images auxquelles nous ne prêtons que peu d'attention tant elles nous paraissent dérisoires, chaotiques ou bâclées; je veux parler des tracés des petits enfants: ils griffouillent, griffonnent, font des taches de couleurs. Pourtant, cette base apparemment non organisée est un support précieux pour le développement futur, naturel et harmonieux de la personne.

L'enfant y ajoute jour après jour, imperceptiblement, des éléments, des points, des traits, sans se rendre compte qu'il s'exerce ainsi et découvre des nouveautés qui l'enchantent. Un tracé devient rond, il le répète indéfiniment, puis lui ajoute des rayons, ce qui devient une figure rayonnante. Un trait vertical l'incite à tracer par-dessus des traits horizontaux: voici une arête; un angle se précise, une croix se forme, un point est fixé au milieu d'un rond, chaque découverte est répétée à l'envi et se renforce pour devenir de vraies figures.

Le geste devient plus sûr, l'enfant s'affirme, il croit en lui. Ses images ne sont pas copiées. Elles ne proviennent pas de l'extérieur de lui, il ne regarde pas son environnement pour le restituer fidèlement, il n'en a cure, même si, par ailleurs, il est très observateur. Il ne fait pas le lien en-

tre les objets qui l'entourent et le fait de tracer. De même avec la parole. Il ne sait pas que la main peut être l'esclave de la vue ou de l'ouïe, car elle est en prise directe avec ce que lui dicte son organisme. Et c'est un vrai bonheur!

Malheur à celui ou celle qui voudrait lui suggérer un dessin d'observation ou qui lui montrerait comment dessiner un mouton... cela serait contre-indiqué et contre-nature.

Plus tard, les mêmes éléments, qui n'avaient auparavant aucune justifications anecdotiques, deviennent des objets: par exemple un angle peut devenir un siège, une figure ronde une tête ou une mare, un triangle une tente ou un toit, la figure rayonnante le soleil, etc.

L'enfant trouve tout seul ce jeu, sans l'aide de personne. Tout seul, il continue à jouer avec ces objets qui peuplent l'espace de sa feuille, c'est son monde, il en est le maître.

Un jour, patatras! On lui impose des sujets, on veut l'obliger à dessiner ce qu'il voit ou l'histoire qu'il a entendue, il n'est plus maître de son monde, il perd confiance, il se désintéresse, il est démotivé. Et l'on s'étonne: «Comment? Pourquoi? Il avait une telle liberté avant et mainte-

nant, il ne sait plus quoi dessiner! Je ne comprends pas».

Avec bonne conscience, on lui vole son expression; de la lente élaboration programmée, qui doit se développer à son rythme, sans hâte, se substitue la crainte, l'inquiétude, l'obsession de l'enseignement, de la réussite scolaire. Pourquoi la connaissance de ces faits simples ne rassure-t-elle pas les enseignants de tous bords? Ne sait-on pas que la graine devient un arbre, que tout est là déjà, en devenir?

L'enfant n'a besoin d'aucune aide graphique. Placé dans les conditions d'une réelle liberté de tracer pendant des années, sans influences ni jugements de l'extérieur, il est capable d'une maîtrise très grande qui l'amène tout naturellement, de la petite enfance à l'âge adulte, à un réalisme désiré et abouti.

En se retournant sur ce passé fait de connexions avec ses images internes et externes, l'individu est surpris de constater ses capacités insoupçonnées, bien plus riches que tout ce qu'on aurait pu rêver pour lui.

Nancy Tikou-Rollier, praticienne
d'éducation créatrice

Les 40 ans de la Déclaration de Berne

C'est en 1968 que des milieux progressistes rédigent la «Déclaration de Berne» qui demande un accroissement de l'aide au développement et des relations plus justes entre la Suisse et les pays du Sud. En 1969 déjà, plus de 10'000 personnes avaient signé cette déclaration par laquelle ils s'engagent à verser de 1 à 3% de leur revenu pour l'aide au développement.

En 40 ans, de nombreuses actions et campagnes d'information ont été entreprises. Citons-en quelques-unes: 1972, parution du premier numéro de la revue *Vers un développement solidaire*; 1974, lancement du café Ujama de Tanzanie, premier produit issu

du commerce équitable; 1978, soutien à l'initiative sur les banques et publication de *Secrets du secret bancaire*; 1985, campagne contre les barages gigantesques financés par la Suisse; 1989, publication d'une étude sur les médicaments suisses dans le tiers-monde; 1990, campagne Fleurs de Colombie et publication de la brochure *Le marché des fleurs*; 1995, collaboration à la campagne suisse contre les mines personnelles; 2000, premier Public Eye on Davos, contre-forum critique du Forum économique mondial, à Davos; 2001, campagne Non au bradage des services publics!; 2003, début de la campagne Se Soigner: un droit pour tous, aussi dans les pays pauvres; 2008, publica-

tion de la brochure Recherche pharmaceutique pour les pays du Sud. Remédier à une négligence coupable.

Cette énumération – qui n'est pas exhaustive – montre la diversité de l'activité de la Déclaration de Berne et l'importance qu'elle a prise au cours des années. Ses 40 ans d'existence coïncident avec une période difficile, la crise bancaire ayant encore élargi le fossé entre le Nord et le Sud. Depuis toujours, la Déclaration de Berne dénonce la spéculation prédatrice et le discours déréglementateur qui encourage l'irresponsabilité et favorise l'exploitation des plus faibles. *L'Essor* lui dit bravo et bonne route! (RCy)

Discrimination, un mot synonyme de rejet

Au début du vingtième siècle, les dictionnaires donnaient une définition très lacunaire de la discrimination: faculté de discerner. Dans le dernier Larousse, l'explication est à peine un peu plus claire: action d'isoler ou de traiter différemment certains individus ou un groupe entier par rapport aux autres.

En réalité, la discrimination est une attitude qui regroupe un nombre impressionnant de tares humaines: le racisme, l'injustice sociale, le rejet de l'autre, le sentiment de supériorité. Elle s'exprime partout, consciemment ou non. Elle touche bien entendu la couleur de la peau, la race ou l'ethnie. Elle se manifeste aussi en fonction de l'âge, du physique, du niveau intellectuel et du milieu social. Elle est partout: dans le travail, dans la rue, dans la vie de tous les jours.

Ce forum n'a pas la prétention d'être exhaustif. Il se veut une modeste contribution pour dénoncer les différences que les êtres humains créent entre eux. Qu'il sera beau le jour où le mot «discrimination» sera vide de sens!

Rémy Cosandey

Distinguer entre voir et regarder

Il est vrai que des signes, comme l'élection d'Obama, ou d'autres moins spectaculaires, laisseraient à penser que les discriminations sont en voie d'élimination. De même, le principe d'égalité «homme-femme» admis officiellement dans les textes de lois peut faire croire à bon nombre que l'affaire est entendue.

Pourtant la réalité du terrain, souvent cachée derrière de séduisants écrans de fumée, n'échappe pas aux esprits curieux et vigilants. Il n'y a qu'à regarder de plus près le monde du travail, de la politique, ou la répartition des charges sociétales pour modérer les enthousiasmes les plus débridés. La montagne d'injustices que provoquent les discriminations a peut-être changé d'éclairages mais pas vraiment d'allure.

Il est de bon ton, aujourd'hui, de parler de plafond de verre, image si décorative pour des férus d'architecture. On parle moins des critères de jeunesse, de beauté, de santé, non dits mais appliqués avec de plus en plus de zèle lors des embauches. De même

pour la capacité à supporter les charges allant en s'alourdissant, la souplesse d'adaptation aux changements devenus incessants mais pas toujours cohérents, de la résistance au stress qui en découle. Les lois n'étant pas appliquées, les différences salariales et promotionnelles restent la règle.

Il est pourtant réconfortant d'observer les véritables évolutions révélées par le mélange des genres, le métissage culturel. Voir une femme manœuvrer une grue ou un 40 tonnes, un homme garder des enfants, donner des soins, confirme aux yeux de tous que la chose est possible, sans danger majeur et est à encourager pour donner corps aux besoins de liberté de chacun. Cela tend à prouver que nous sommes bien tous complémentaires, que les qualités des uns ne peuvent être mises en valeur sans celles des autres.

Il n'empêche que l'ancien modèle de séparation des genres, des races, des minorités a encore beaucoup d'influence, quand il ne tente pas de revenir par la bande. On peut se rassu-

rer en constatant la magnifique intégration en une à deux générations des travailleurs italiens arrivés dans les années 50-60. Mais on ne doit pas oublier les grossières discriminations dont ils ont été victimes. Il faut aussi admettre qu'aujourd'hui, les personnes venant des Balkans, d'Afrique ou d'ailleurs, en particulier s'ils sont sans papiers, subissent un ostracisme peut-être un peu différent dans son expression mais toujours de même nature. Enfin, le fait d'avoir instauré à tous les étages les principes de concurrence et de compétition de tous contre tous aliène les améliorations obtenues de haute lutte.

Puisque les rapports de force et de pouvoir sont un mode de fonctionnement d'une part non négligeable de la gent humaine, ils doivent impérativement être contre-balancés par des poids et pouvoirs équivalents. Mais à mon humble avis, cela ne peut pas suffire. Dans beaucoup de cas de figure, l'intervention d'acteurs tiers, issus de la société civile, neutres et indépendants, s'avère nécessaire, voire indispensable. Jouant un rôle médiateur, calmant dérapages et abus des uns ou des autres, gardant tête froide et hauteur de vue, ces tiers se doivent d'être reconnus et respectés pour leurs connaissances du terrain. Si cela se fait déjà dans certaines situations, la généralisation du procédé pourrait peut-être réduire les dégâts dus aux discriminations, aussi bien les plus ancestrales que les prochaines que d'aucuns ne manqueront d'inventer.

Edith Samba

Discrimination au travail

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), éliminer la discrimination au travail est fondamental pour la justice sociale. En effet, le concept de travail décent pour les hommes et les femmes repose sur cet objectif pour tous ceux qui travaillent ou qui cherchent un travail et un revenu, que ce soit en tant que manœuvres, employeurs ou travailleurs indépendants. En outre, l'élimination de la discrimination fait partie intégrante de toute stratégie viable visant à réduire la pauvreté et à favoriser un développement économique durable.

La déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) a 60 ans

Tout progrès dans la mise en œuvre des droits humains donne l'occasion de célébrer la dignité et la solidarité humaine. C'est un défi pour tous de redoubler d'efforts car la promesse n'a été tenue que partiellement et une grande déception nous préoccupe: la violation des droits humains est partout dans le monde – la guerre, l'impunité, la torture, la détention arbitraire, la discrimination, l'exploitation, le trafic des personnes, la pauvreté extrême, la famine.

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

Article 2 de la DUDH

La codification des droits humains par les Nations Unies est peut-être le chapitre le plus exaltant du 20^e siècle. Déjà la Société des Nations avait prononcé les droits pour les minorités et établi un système de pétitions utilisé par les minorités. Depuis 1919 l'Organisation internationale du Travail a défini les normes de la justice sociale. Sa maxime reconnaît le lien entre la paix et la justice, «si vis pacem cole justitiam»: si on veut la paix, il faut cultiver la justice.

En 1948, après le cataclysme de la Deuxième Guerre mondiale et un jour avant la proclamation de la DUDH, les Nations Unies ont adopté la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Ces deux instruments constituent un pas considérable vers le développement d'une culture des droits humains. Grâce à la DUDH, des dizaines de conventions et de déclarations suivirent, couvrant presque tous les

domaines des droits humains. Pourtant il reste encore une codification à faire, notamment sur le droit à l'identité, le droit au foyer, le droit à la paix.

Les normes internationales ont été accompagnées par l'adoption de nouvelles normes régionales, ensuite par la création d'organes universels et régionaux tels que le Conseil des droits de l'homme, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, le Comité des droits des travailleurs migrants, les Cours européenne, interaméricaine et africaine. On constate un certain succès: la décolonisation, la fin de l'Apartheid, l'abolition de la peine de mort dans de nombreux Etats, l'amélioration de la protection des droits des femmes, des enfants, des peuples autochtones, etc. Grâce à la DUDH, un vaste système de promotion et protection des droits humains est opérationnel. Il y a des commissions nationales des droits humains, la fonction de l'ombudsman, des centaines d'ONG. La société civile s'engage.

Pourtant, on peut imaginer une nouvelle approche aux droits humains, une nouvelle hiérarchie. Même si de nombreux experts parlent toujours des droits de la première génération (civils et politiques), de la deuxième génération (économiques, sociaux et culturels), de la troisième génération (développement, environnement, paix), on devrait écarter ces catégories artificielles, qui donnent lieu à la fausse impression que les droits de la soi disant première génération sont les vrais, tandis que l'on pourrait nettement ignorer les droits de la troisième génération. Bien sûr, nous savons que les droits humains sont interdépendants, mais nous pourrions concevoir un paradigme fonctionnel – visant d'abord les droits tels que la paix, qui nous permettent d'exercer les autres droits. On pourrait poster les droits passe-partout tels que le droit à l'égalité, le droit à ne pas être soumis à l'arbitraire, et identifier les droits ultimes, c'est-à-dire les droits pour lesquels nous exerçons les autres droits. Nous devons réfléchir à nos obliga-

tions individuelles et collectives – pas seulement à nos droits. Toujours d'actualité, l'article 29 de la DUDH: «L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seul le libre et plein développement de sa personnalité est possible». Dans ce sens la Déclaration du millénaire adoptée par les Nations Unies en septembre 2000 consolide le consensus sur la primauté des droits humains et fixe des objectifs, des obligations et des délais déterminés. Ainsi les objectifs internationaux de développement (OID) définissent les principaux éléments du programme mondial pour le XXI^e siècle. Voilà déjà l'ébauche d'une nouvelle déclaration, une autre est en train d'être élaborée par l'Université de Berkeley pour le centenaire de la DUDH, dont le *Projet 2048* prévoit l'inclusion du droit à la protection de l'environnement.

Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.

Article 7 de la DUDH

Plus qu'une nouvelle déclaration, ce dont nous avons besoin est la volonté d'œuvrer pour la réalisation des droits humains et de la paix. Il s'agit de continuer l'effort quotidien pour un monde plus juste, plus heureux. Pour cela il faut promouvoir l'éducation afin de créer une culture des droits humains où chacun connaît ses droits et sait comment les défendre. Il s'agit de former une société plus solidaire dans l'esprit de Friedrich Schiller dans son *Ode à la Joie*: «qu'ils s'enlacent tous les êtres! Un baiser au monde entier!».

Alfred de Zayas

Les arguments d'un refus discriminatoire

Madame X, nous avons étudié votre dossier, vous avez toutes les qualités requises, mais nous sommes au regret de ne pouvoir vous engager. Vos capacités ne sont pas en jeu, mais voyez-vous nous souhaitons quelqu'un de plus jeune. Vous venez d'avoir cinquante ans, vous feriez tache dans notre personnel. La plupart de nos employées ont à peine la trentaine. Et un autre argument avec lequel vous serez, je n'en doute pas, parfaitement d'accord, c'est que nous ne pourrions pas honorer convenablement vos qualifications. Vous n'avez pas mentionné de prétentions de salaire dans vos offres, mais nous les avons évaluées à leur juste valeur et sommes arrivés à la conclusion que nous ne pourrions vous rétribuer équitablement, étant donné votre âge. Vous êtes dans une période délicate, à la veille de la ménopause, vous présentez des risques d'absentéisme que nous ne pouvons pas encourir.

Dieu a fait les hommes tous d'un même sang.

Actes des Apôtres, XVII, 26

Monsieur le directeur Z est éminemment de mauvaise foi. La demanderesse d'emploi qui se trouve en face de lui n'est pas dupe. Elle a déjà essuyé un nombre incalculable de réponses du même type. Elle sait que son âge est un des handi-

caps majeurs à sa recherche d'emploi. Toutefois, elle sait aussi que son aspect physique n'est pas étranger à tous les refus qu'elle a essayés depuis plus de deux ans qu'elle est victime du chômage. Elle n'hésite pas à proposer à Monsieur Z de travailler pour un moindre salaire, car pour elle, l'essentiel est d'obtenir un engagement. Elle arrive bientôt au bout de ses indemnités de chômage et préfère se serrer la ceinture plutôt que de tomber à l'assistance sociale.

Sans différences, pas d'harmonie.

Affiche anonyme, 1996

Monsieur Z. la félicite pour ce sentiment éminemment noble. Il fouille brièvement dans le dossier et s'étonne de sa perte d'emploi. En réalité, il feint de s'étonner car elle avait bien précisé que son entreprise avait fermé ses portes et que tout le personnel avait été licencié. Elle s'empresse de détailler la situation, de donner des précisions sur la manière dont les choses se sont déroulées. Avec des tremblements dans la voix elle demande à Monsieur Z de revoir sa décision. C'est alors qu'il toussote un peu, se redresse sur son fauteuil et les yeux dans les yeux, il lâche :

- Madame, il nous est impossible d'engager une obèse. Le pos-

te en question vous met fréquemment en contact avec la clientèle, vous n'avez pas le profil nécessaire pour accueillir nos acheteurs. Nous cherchons une secrétaire-réceptionniste. Pour cela nous avons besoin de quelqu'un d'alerte, de séduisant; nous avons besoin d'une jolie femme. Constatez vous-même, vous tenez difficilement sur le siège sur lequel vous êtes assise, vous auriez du mal à circuler dans nos bureaux. Notre ascenseur ne contient que quatre personnes, avec vous il faudrait réduire le nombre à deux. Fréquemment nos clients invitent la personne qui les reçoit à un dîner en ville, dans un restaurant chic, je suis certain qu'aucun d'entre eux n'accepterait votre compagnie. Vous devez comprendre que l'intérêt de l'entreprise est primordial. Je vous souhaite de trouver rapidement un poste qui puisse vous convenir.

Madame X s'est levée avec une certaine élégance, elle s'est légèrement appuyée contre le bureau du directeur, d'une voix claire et impérieuse, elle a dit: *en vérité, Monsieur Z vous ne m'engagez pas à cause de mon âge et de ma corpulence. Cela s'appelle de la discrimination, je crois bien que c'est interdit par la loi. Vous devriez vous renseigner.*

Elle est sortie triste mais pleine de dignité.

Mousse Boulanger

Mais il faut discriminer

Liberté, égalité, fraternité, trois fleurons de la révolution française, image de l'idéal démocratique!

La liberté est discriminatoire. Si chacun en use et en abuse, elle creuse le fossé social: la crise financière de cette fin d'année 2008 le démontre aisément. Et la justice en souffre, c'est la justice du prince. Mais sans liberté, plus de création et de développement.

L'égalité est discriminatoire. Personne ne naît vraiment égal, hormis en

droit dit-on, et si chacun est traité également, la différence de milieu social, culturel, national finit par limiter l'expression de la personnalité et cloisonner la société. Et la justice «œil pour œil, dent pour dent» exécute le résistant comme l'envahisseur. Mais le respect passe par une égalité de valeur.

La fraternité est discriminatoire. Mais elle l'est volontairement. Elle tient compte des circonstances et adapte la loi avec la liberté en fonction de valeurs humaines. Elle

tient compte des handicaps de la vie pour émettre un jugement. Elle considère l'autre comme égal à soi-même, engendre respect et affection. Elle s'ébauche dans la justice qui tient compte des circonstances atténuantes, dans l'impôt direct au taux progressif, dans l'aide gracieuse à l'intégration des immigrés, dans les adaptations scolaires en fonction des possibilités des élèves. Elle est absolument nécessaire, la discrimination positive.

Daniel Devaud

La discrimination positive: concept bâtard ou bouée de sauvetage?

Dans son principe, la discrimination est porteuse d'une valeur négative indiscutable parce qu'elle exclut directement ou indirectement, elle opère des choix qui sont synonymes de racisme, d'ethnisme, de sexisme, d'intellectualisme, etc. Les valeurs humaines (justice, paix, etc.) ou la notion de méritocratie lui sont extérieures. Dès lors, envisager une réflexion sur d'autres possibles de la discrimination, c'est-à-dire procéder à son utilisation «en vue de...» paraît abject et donc inadmissible. Et pourtant, son usage dans l'histoire des peuples s'est consciemment construit, soit négativement (racisme institutionnel, sexisme culturel, etc.), soit positivement à l'instar de la discrimination dite positive.

Qu'en est-il de la «discrimination positive»? L'expression même traduit le paradoxe qui entoure la notion de discrimination et atténue sa rigidité. Le monde évolue dans une trajectoire qui ne saurait seulement suivre son cours comme si de rien n'était. Le propre de la discrimination dite positive est de nous rappeler que le fil de l'histoire n'est pas si linéaire et qu'il s'est enchevêtré par moments voire par époques, laissant cours à des nœuds ou des impasses qui annoncent comme la fin de l'homme, l'impossibilité tout court de se profiler vers l'avant. La logique linéaire dont le propre est de nous maintenir dans cette succession d'événements faisant de chaque cause un effet escompté, libère autant qu'elle embrigade la justice. Il y a dans cette remise en question de la manière de lire l'histoire humaine, une sorte de retour aux scories et désordres pour les corriger voire les gommer. Le propre de cette forme de discrimination est d'entrer en dialogue avec le passé pour le réparer.

En effet, la discrimination positive peut également s'arroger d'autres coefficients comme la territorialité, l'origine sociale ou ethnique, l'enclave ou le déterminant culturel. Ces différents coefficients constituent des conditions d'existence plus ou moins prometteuses de l'accomplissement de l'homme. Dès lors, encourager des êtres humains vivants dans des conditions difficiles à accéder au mieux-être ou au stade du meilleur rendement d'eux-mêmes, pouvoir se poser comme un homme ou une femme capable de répondre de lui-même, contribue à

davantage humaniser le monde. Se pose ici le problème de la stigmatisation d'autrui, qu'il soit au bénéfice de cette forme de discrimination ou pas. Le regard sur l'autre doit impérativement évoluer. Cette forme de discrimination n'est pas assimilable à du favoritisme mais permet d'éveiller l'intelligence qui aurait simplement et fatalement disparu dans un système inégalitaire. La condition sociale est un facteur important dont il faut tenir compte.

En 1911, au Congrès universel des races, aucun des nombreux rapporteurs, tous anthropologistes et ethnologues, ne soutint l'infériorité foncière d'un groupe humain quelconque, et on proclama l'égalité substantielle des races dans leur capacité innée de progrès. Malgré cela la doctrine raciste, instrument politique d'Etat totalitaire, n'en continua pas moins à se développer.

P. Lester, anthropologue,
Histoire et science

Au-delà de l'humanisme qui, au demeurant, n'a rien à voir avec du favoritisme, il devrait y avoir pour chaque être humain, un temps favorable, un *Kairos* qui définit un temps de grâce, une sorte de chance pour pouvoir décoller dans la vie. Qu'il soit donné à chaque être d'être cet «ouvrier de la dernière heure» qui échappe à la logique strictement plate avec ses sanctions sans

appel. Telle pourrait être la dimension à la fois théologique et philosophique de la discrimination positive: un temps particulier dans le temps général. Il faudra pouvoir saisir ce temps favorable qui fait aussi appel à l'intelligence et à la sensibilité humaines.

D'autre part, n'oublions pas que l'idéal visé qu'est l'égalité humaine gardera toujours sa part d'utopie et de rêve dans ce monde où sévit aussi l'imperfection. Le facteur temps ne saurait à lui seul garantir le but et réaliser de manière définitive ce pourquoi la discrimination positive est sollicitée. Il faut trouver autre chose qui fasse éclore cette égalité humaine: par exemple d'autres valeurs qui échappent aux conditions proprement immanentes au monde.

Structurellement, c'est d'abord la politique via l'Etat qui transforme la discrimination en geste positif. En libérant cette possibilité, chaque Etat, qu'il soit dans les continents européen, asiatique, américain ou africain pourrait nourrir cette ambition de créer un monde d'égalité entre individus (l'école, la santé, l'accès à l'emploi, etc.). La discrimination positive peut également rendre les hommes sensibles et conscients de l'injustice originaire, des disparités pré-existantes et des décalages existentiels profonds. Il serait inimaginable, par exemple, que le principe de discrimination positive soit perçu comme une politique négative au sortir de la ségrégation (cas des Etats-Unis) ou de l'Apartheid (Afrique du Sud). Si on veut construire un Etat, il va de soi que ces désordres historiques puissent être rectifiés. La question est de savoir comment on accède au mieux-être lorsqu'on sort d'une situation d'esclavage et que l'on doit vivre dans le monde des hommes longtemps libres.

Comment exiger la même chose des personnes vivant dans des conditions radicalement différentes? On pourrait formuler cette hypothèse: créer des conditions matérielles et culturelles qui permettent aux hom-

mes de cohabiter. Cette dictature de l'universalisme qui stigmatise et oppresse le plus faible est un obstacle à l'égalité concrète des hommes.

Certes, aujourd'hui, nous n'appartenons plus à ces mondes radicalement ou ouvertement ségrégationnistes, même s'il existe des poches

de résistance ci et là. Toutefois, il est important de franchir les barrières mentales qui nous formatent, même inconsciemment, pour accéder au monde universel – pas à l'universalisme – dans toute sa beauté et sa richesse. Et n'oublions pas que la discrimination positive, cet oxymore qui s'est historiquement imposé, n'a

de sens que si elle vise à supprimer la discrimination elle-même. Autrement dit, recourir à ce moyen-là devrait être une politique circonstancielle, mais jamais une attitude permanente, car elle consacrerait le rabaissement de l'homme, son avilissement, sa perte.

Zachée Betché

Diversité et discrimination

La diversité est une caractéristique de la vie sur notre planète. Le nombre d'espèces vivantes est immense et toutes n'ont pas été répertoriées. Cette «biodiversité» est le propre d'une nature en bonne santé. Mais sous l'influence des activités humaines – ou de catastrophes naturelles exceptionnelles – elle diminue de manière inquiétante. Des espèces ont disparu, d'autres sont menacées d'extinction. Pourtant elles ont toutes leur rôle à jouer dans le maintien de la biosphère ou, si l'on préfère, de la Création. Aucune discrimination n'est justifiable même si l'homme considère certaines espèces comme nuisibles et s'efforce de les éradiquer à grands renforts de poisons chimiques. Le grand miracle de la biosphère est bien d'avoir su concilier cette énorme diversité avec l'équilibre de l'ensemble. La biodiversité est même probablement une condition de cet équilibre. La vie n'a pas attendu l'homme pour maintenir sur la Terre les conditions nécessaires à son propre épanouissement.

La diversité se retrouve à l'intérieur d'un même groupe d'êtres vivants. Il y a beaucoup d'espèces d'oiseaux, de reptiles, de ruminants, d'orchidées, d'insectes, etc. Et il y a aussi différents types d'êtres humains. Cette humano-diversité est aussi désirable que la biodiversité dans son ensemble.

Certes, il y a entre l'animal et l'homme un saut qualitatif. Langage, écriture, culture, science et technique, sont des domaines inaccessibles à l'intelligence animale. Il n'en résulte pas que l'animal est inférieur à l'homme ou

vaut moins que lui. Dans le tout organique de la biosphère il a sa place et ses fonctions. De plus il est capable d'amour et d'émotions.

L'homme a malheureusement tendance à considérer tout ce qui vit comme lui étant subordonné. On se réfère volontiers à la Bible pour justifier cette attitude. Il est dit en effet dans la Genèse: *«Dieu créa l'homme à son image... et il leur dit: soyez féconds, multipliez et remplissez la terre et soumettez-la, dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout animal qui se meut sur la terre»*. Même si cette injonction peut être perçue comme unilatérale, elle n'autorise pas l'homme à s'approprier et modifier la biosphère. C'est pourtant comme cela qu'elle a été interprétée plus ou moins explicitement dans une curieuse concordance de vue entre chrétiens et communistes (voir à ce sujet: Carl Amery, *«Das Ende der Vorsehung»*, Süddeutscher Verlag, München 1985). Une telle vision du monde n'est pas tenable car toutes les formes de vie sont parties prenantes dans le maintien de la santé de la biosphère, santé sans laquelle l'humanité n'est pas viable.

Le respect de la vie devrait donc être le commandement fondamental de l'humanité. Il implique en particulier le respect de tout être humain quel qu'il soit et réduit le racisme à la sottise. Il s'agit là d'un besoin malsain de trouver un bouc émissaire pour des maux dont on est souvent soi-même responsable. La diversité des ethnies, des cultures, des croyances, est une richesse de l'humanité, à

condition bien sûr qu'on ne cherche pas à les opposer les unes aux autres ou à établir une hiérarchie entre elles.

Malheureusement les religions prétendent souvent à une vérité unique, la leur, ce qui les amène à s'opposer les unes aux autres. Les églises chrétiennes ne sont pas bienvenues en terre musulmane – on relèvera l'exception de l'extraordinaire mosquée de Cordoue à l'intérieur de laquelle se trouve une grande église chrétienne – et les minarets ne sont en général pas bienvenus en terre chrétienne. Le bouddhisme semble plus tolérant. Les religions monothéistes ont eu, et ont probablement encore, leurs missionnaires. Ceux-ci ont aussi ouvert la voie au colonialisme dont les conséquences ont été catastrophiques pour bien des peuples. Les tribus animistes ont su préserver leur habitat et la nature autour d'elles bien mieux que la civilisation judéo-chrétienne et elles ont traversé les millénaires sans notre aide. Qu'est-ce qui justifiait de les convertir à nos croyances et de quel droit les avons-nous considérées comme sous-développées?

La diversité implique le respect, la tolérance et l'ouverture vis-à-vis de l'autre, de celui qui est différent. C'est une condition pour la paix. La discrimination est la démarche contraire. Elle mène à la guerre

Pierre Lehmann

95% de pur cacao

Extrait de Histoires de ouFs d'Emilie Salamin-Amar (Editions Planète Lilou, 2008)

- Salut le trop cuit!
- *Oh! T'arrête de m'appeler comme ça... d'accord?*
- Ben quoi? Tu préfères peut-être café, moka ou caramel comme pseudo? Si t'as pas d'idées, je garde le trop cuit!
- *Et toi... tu aimerais que je t'appelle face de lune ou bien l'enfainé?*
- Je te signale que t'es le seul de cette couleur dans le quartier. Je peux tout de même pas t'appeler Blanche Neige!
- *Qu'est-ce t'as toi, je te fais de l'ombre ou quoi?*
- Exactement! Quand t'es près de moi, je dois allumer la lumière, je vois plus clair. Et si je me casse la figure, je t'en flanque une!
- *T'es raciste grave, toi! T'es agressif et stupide! Atrophié du cerveau!*
- Je suis pas raciste, je suis suisse!
- *Ben, je te signale que moi aussi. Je savais pas que tu étais un keuf, j'ai pas pris mes papiers!*
- Oh! T'es suisse toi... 100% suisse? Ça se peut pas!
- *Ça t'en bouche un coin, hein? Et pourtant, c'est une réalité! Et même si j'étais pas suisse, en quoi ça te dérange... t'es de la police ou quoi?*
- Ouais... t'es peut-être suisse mais... t'es pas né ici quand même? T'es pas un Européen de souche... Tu serais pas du genre rat du désert?
- *N'importe quoi! Faut sortir de ton bled, t'éloigner de ton clocher... faut voyager pauvre mec! Dans tous les pays du monde y'a des gens de toutes les couleurs! Je suis citoyen à part entière de la planète... comme toi! La Terre appartient à tout le monde et t'en n'es pas le propriétaire!*
- Possible, mais toi... faut dire que t'es quand même noir de chez noir dans les rayons, au moins 95% de pur cacao... comme le bon chocolat...
- *Et alors? T'as peur que je te tache? Ou bien que je déteigne sous la pluie?*
- Je sais pas...
- *Au lieu de m'insulter et de me fuir... tu me serres la main et tu verras bien.*
- Eh... attends... t'es sûr? Parce que là... je vais à mon cours de piano.
- *Tu risques rien, je te dis!*
- Ça alors... ça me fait trop bizarre, c'est la première fois que je tends la main à un étranger... à un noir...
- *Alors tu vois, je t'ai pas tatoué! Au fait, ça fait longtemps que tu joues du piano? Ça m'intéresse... question... tu joues que sur les touches blanches?*
- T'es nul! On voit bien que t'as jamais fait de la musique mon pauvre! Tiens, regarde... ça c'est une partition... là... c'est une portée et tous les petits ronds, c'est des notes, y'en a des noires et des blanches.
- *Me prends pas pour un idiot, j'ai fait du solfège moi aussi!*
- Ben alors... qu'est-ce tu veux? C'est quoi ton délire?
- *Ton morceau de jazz... essaie de le jouer sans les noires et tu verras...*
- Jouer qu'avec des blanches? Ça se peut pas... ce serait plus du jazz! Ce serait genre militaire. Et moi ce que j'aime dans le jazz, c'est le rythme.
- *Sans les noires, ce serait du style marche funèbre, tu veux dire! Tu vois bien que c'est les croches et les doubles croches qui te donnent envie de bouger. Nous, les Noirs, on apporte du soleil, de la fantaisie, jusque dans la musique.*
- Pour la musique, je suis d'accord... tu sais que t'es pas bête toi? Mais pour le reste... je te connais pas encore assez bien.
- *On peut se voir un soir si tu veux? J'ai ma batterie à la cave et y'a aussi le piano de ma mère, on pourrait faire un essai... un petit bœuf pour rigoler, juste comme ça, entre potes, histoire de voir si on peut monter un groupe...*
- Oh... t'es trop cool toi! J'en connais un qui joue de la guitare et un autre du saxo... ils sont blancs mais sympas... je peux leur faire passer le message?
- *Bien sûr... moi, tu sais... j'ai rien contre les Blancs! Alors à samedi?*
- Au fait... c'est quoi ton prénom?

Emilie Salamin-Amar

Eradiquer la discrimination

Le mot «Discrimination» apparaît en Angleterre en 1646, en France à la fin du XIX^e siècle; actuellement, il désigne le fait de «séparer un groupe social des autres en le traitant plus mal» (Robert historique de la langue française). L'exemple qui me vient immédiatement à l'esprit, c'est notre société telle qu'elle était encore début septembre 2008 et dont beaucoup d'entre nous souhaitaient qu'elle entre dans une ère nouvelle sur le plan moral avec les retombées sociales que cela impliquerait.

Imaginez en effet que les spéculateurs qui faisaient des fortunes avant la crise soient arrêtés dans leur ascension triomphale par des lois et un code «économique» – après les codes civil et pénal dont nous ne saurions nous passer.

Imaginez que la moitié des gens, qui laissaient faire dans l'ignorance de ce qui se passait en réalité, ouvrent les yeux et écoutent celles et ceux qui prêchaient dans le désert depuis dix ans et davantage, annonçant la catastrophe à venir.

Imaginons enfin que les victimes de cette économie frauduleuse qui y ont perdu, les unes la possibilité de trouver un emploi, les autres leurs économies pour leurs vieux jours, soient, sinon dédommagées, du moins aidées dans la mesure où la société en est encore capable.

Alors, alors seulement, le terme de discrimination pourrait perdre son actualité et le XXI^e siècle se mettre sur la

voie de la paix et de la justice sociale qui sont au programme depuis deux mille cinq cents ans lorsque Solon, Périclès et autres ont inventé le régime démocratique.

Et quand bien même, depuis lors, l'homme étant ce qu'il est, la discrimination a fait des ravages historiques (pensez aux guerres de religion, aux révolutions, etc.), sans que l'on soit parvenu à l'éradiquer, je suis persuadé qu'il n'est pas inutile de montrer la route et de s'y engager. Allons, enfants de l'Essor, le jour de gloire... doit être annoncé!!!

Henri Jaccottet

Césaire et la condamnation du capitalisme

Dans l'œuvre d'Aimé Césaire, un monde d'incompréhension sépare les races noire et blanche et pas de fraternité interrassiale. Bon nombre de symboles se rapporte à ce sujet: l'esclavage, la traite, l'exil, l'agression, la colonisation. Sartre, dans «Orphée Noir», dit: «*Le Noir, conscient de soi, se représente à ses propres yeux comme l'homme qui a pris sur lui toute la douleur humaine et qui souffre pour tous, même pour le Blanc*».

Césaire reprend le cri de milliers de Noirs qui ont enduré des peines souvent sans savoir pourquoi. Il reproche à la civilisation occidentale de ne pas être «distributrice d'énergie». «*Entre colonisateur et colonisé, il n'y a de place que pour la corvée, l'intimidation, la pression, la police, l'impôt, le vol, le viol, le mépris, la méfiance, la morgue...*».

Les images qui font allusion à l'oppression sont souvent suggestives dans le «Petit lexique des principaux symboles césairiens» de Lilyan Kesteloot: «Négriers, gardes-chiourmes, géoliers, scorpions, chacals, charognards...». Et Césaire d'ajouter: «*Nous fûmes de tout temps d'assez piètres laisseurs de vaisselle, des cireurs de chaus-*

sures sans envergure et le seul indiscutable record que nous ayons battu est celui d'endurance à la chicotte».

Si longue que soit la nuit, le jour viendra sûrement.

Proverbe Peuhl

Le Noir essaie de changer de condition. Parfois, il n'y a pas d'autre porte ouverte que celle qui mène à la soumission. A une liberté hasardeuse qui pourrait l'entraîner dans des malheurs plus accablants encore, le Noir semble préférer une liberté nulle, une vie d'acceptation animale. Dans sa cervelle, l'idée s'était imposée qu'une fatalité pesait sur lui, qu'il n'avait pas puissance sur son propre destin, qu'il croyait honnêtement à son indignité. Pour lui, la supériorité était le droit exclusif des «autres».

Albert Memmi analyse le portrait de colonisé: dès que celui-ci se met à refuser son existence invivable, sa première tentative est de changer de condition en changeant de peau. Un modèle tentateur et tout proche s'offre à lui: celui du colonisateur.

Cela fait de lui un nègre hideux, un

nègre enseveli dans une vieille veste élimée. «*Voyez, je sais comme vous faire des courbettes, comme vous présenter mes hommages; en somme je ne suis pas différent de vous*». Obsédé par des visions de souffrances, la haine déchaîne chez Césaire des images qui annoncent la fin de l'oppression, la revanche des Noirs.

«*Il n'y a aucune race qui possède le monopole de la beauté, de l'intelligence, de la force!*». Césaire condamne le capitalisme qui a été le point de départ de la traite et de la colonisation. Il défie les missionnaires qui enseignaient que les fétiches ne servaient à rien et que les danses rituelles sont condamnables.

«*Un jour pour nos pieds fraternels, un jour pour nos mains sans rancunes*». «*Victime du traumatisme colonial et à la recherche d'un nouvel équilibre, le Nègre n'a pas fini de se libérer*». «*Mon cœur, préservez-moi de toute haine, Ne faites point de moi cet homme de haine Pour qui je n'ai que haine*».

Abou Samba

Discrimination à la télévision

Selon le sociologue Eric Macé, qui a mené une étude sur les personnes qui s'expriment à l'antenne des 15 chaînes françaises de la télévision numérique, les classes populaires sont les grandes absentes du petit écran. Alors que les ouvriers représentent 23% de la population, leur place à la télé n'est que de 2%. Même chose pour les employés qui représentent 30% de la population, alors que leur présence à la télévision n'est que de 16%. En revanche, les cadres sont surreprésentés sur le petit écran (61% contre 15% des Français).

Mais le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) se moque de cette censure larvée. La seule discrimination qui l'intéresse est celle de la couleur de la peau. Qu'il faille donner toute leur place aux minorités ethniques, cela va de soi. Mais rien ne serait plus dangereux que de se focaliser sur les discriminations raciales afin de faire oublier les

discriminations sociales. C'est en valorisant la diversité sociale que l'on fera avancer la diversité ethnique, et non l'inverse (renseignements tirés d'un article de l'hebdomadaire *Marianne*).

Aucun chiffre n'est publié en Suisse

mais les proportions doivent être à peu près identiques. Il y a là un sujet de méditation pour les responsables de la télévision et pour les politiciens et autres personnes qui ont la charge de surveiller le bon fonctionnement de la télévision.

Les apprentis étrangers discriminés

Selon une information parue récemment dans la presse, les jeunes portant des noms étrangers ou inhabituels ont de moins bonnes chances lors de la recherche d'une place d'apprentissage que leurs collègues suisses, même si leurs résultats scolaires sont équivalents. L'écart est souvent important entre le pourcentage des élèves de 8^e et 9^e années de l'école publique et la proportion des apprentis horlogers. Martin Flügel, président de Travail suisse, explique: «*Cet écart ne peut pas s'expliquer par des différences de qualifications et de compétences de ces jeunes. Les préjugés jouent un grand rôle à l'égard de certains groupes d'étrangers, notamment les jeunes originaires des Balkans ou de la Turquie. Ces jeunes sont soupçonnés de causer des problèmes particuliers dans l'entreprise. Or il est prouvé que tel n'est pas le cas*». Cet exemple illustre bien que les préjugés forment le socle de la discrimination.

Le parcours du croissant

Ce week-end, mon petit-fils de onze ans, Nathan, a dormi chez moi. J'avais fait chauffer des croissants précuits pour le petit déjeuner et, à table, j'ai soudain eu envie de poser cette question: «*Ces croissants ne tombent pas tout cuits directement du ciel sur notre table. Si nous tentions de recenser tout ce qu'il a fallu pour que nous puissions les manger ce matin?*». Nathan a trouvé l'idée intéressante.

Nous avons d'abord pensé à la terre, qui a accueilli et nourri le blé, et à la pluie qui l'a fait pousser. Et au paysan qui a semé ce blé avec son tracteur. Et aux ouvriers constructeurs du tracteur. Et aux mineurs qui ont peiné pour extraire le minerai nécessaire à la fabrication de l'acier pour le construire. Chaque fois que nous évoquons un nouvel intervenant, nous le remercions.

Nous avons pensé aux moissons, aux concepteurs de l'énorme moissonneuse-batteuse et à celui qui la conduit.

Puis aux meuniers de la minoterie, aux fabricants de sacs de papier pour recevoir la farine, aux ouvriers des usines de pâte à papier, aux bûcherons qui ont abattu les arbres nécessaires, aux imprimeurs qui ont composé le texte sur les sacs, aux camionneurs qui les ont transportés jusqu'à la boulangerie industrielle, aux boulangers qui ont préparé ces croissants, aux constructeurs de machines qui en ont réalisé l'emballage, aux concepteurs de la chaîne d'emballage et à ceux qui la contrôlent, une fois encore aux camionneurs qui emportent ces paquets de croissants vers une grande surface, aux architectes qui ont dessiné le magasin, aux contremaîtres et ouvriers qui l'ont construit, aux magasiniers qui installent les marchandises dans les rayons, aux caissières qui additionnent les prix de nos achats.

Et à moi, qui suis descendue en ville en train pour acheter ces croissants, aux ingénieurs concepteurs des motrices et des wagons et aux monteurs

qui ont posé les rails, aux électriciens, aux employés des centrales (j'espère, pas nucléaires...) qui produisent le courant, au mécanicien de la locomotive. Nous avons eu une pensée pour les constructeurs et l'installateur du four électrique qui nous a permis de déguster ces délicieux croissants tout chauds.

Pour terminer, en jetant le plastique à la poubelle, nous avons pensé avec beaucoup de respect à tous ceux qui travaillent dans des odeurs nauséabondes pour nous débarrasser de nos déchets.

En posant cette question, j'étais loin de me douter du nombre d'intervenants que nous allions évoquer pour de simples croissants. Et nous en avons sûrement oublié beaucoup. Ce fut pour nous deux une vraie découverte, celle du lien qui nous unit tous, par le travail de chacun.

Colette Hein Vinard

Homo oeconomicus

Les incendiaires deviennent pompiers!



Ainsi donc, par la faute de ses dirigeants incapables et travaillant pour leur seul profit, l'UBS est au bord de la faillite. Cette banque, qui était un des fleurons de la Suisse à l'étranger, est sous perfusion et seul l'argent de la collectivité peut la sauver.

Jamais autant qu'aujourd'hui le dicton «*Privatiser les bénéfiques et étatiser les pertes*» n'a eu une telle résonance. Alors que des individus dénués de scrupules (seule ma charité chrétienne m'empêche de les traiter de crapules) s'en sont mis plein

les poches pendant des années, cumulant bonus et parachutes dorés, c'est maintenant au peuple de payer les dégâts. Les 60 millions donnés par la Confédération et la Banque Nationale Suisse (BNS) représentent près de 10'000 francs par habitants, nourrissons et vieillards compris. Et on n'exige aucune garantie, on ne pose pratiquement aucune exigence!

On ose nous dire, en nous regardant droit dans les yeux, que le pays n'y perdra rien et qu'il fera au contraire une bonne affaire.

C'est oublier que la BNS n'a que peu de chance de récupérer les créances pourries qu'elle va hériter. De plus, elle aura beaucoup de peine à continuer de verser chaque année 2,5 milliards de francs à la Confédération et aux cantons. En 2008, ces derniers ont touché des sommes très importantes qui leur ont permis d'équilibrer leur budget: 148 millions pour Vaud, 90 millions pour Genève, 64,5 millions pour le Valais, 57,3 millions pour Fribourg, 37,6 millions pour Neuchâtel et 15 millions pour le Jura. Avec cet argent en moins, on fera comme d'habitude des économies sur le social.

Mais il y a encore plus grave que la crise elle-même: c'est l'incapacité des gouvernements et des entreprises de tirer les leçons des erreurs commises. A ce jour, aucun banquier, aucun grand patron d'une multinationale, aucun économiste, aucun journaliste spécialisé n'a fait la moindre autocritique. C'est même eux qui sont chargés de reconstruire ce qu'ils ont détruit. Autant dire qu'on va confier aux incendiaires le soin de combattre l'incendie!

Rémy Cosandey

Décès d'un grand humaniste

Nous apprenons avec tristesse le décès du professeur Vassily Nestenko. Il était le dernier survivant de l'équipage de l'hélicoptère envoyé pour survoler le réacteur en feu de Tchernobyl. Physicien nucléaire du plus haut niveau en URSS, il a résisté dès 1986 à la désinformation sur Tchernobyl, au prix de son poste de directeur.

En 1990, il a fondé, avec l'aide de Sakharov, l'Institut indépendant de radioprotection *Belrad* pour enquêter sur la contamination radioactive et venir en aide aux populations touchées par la catastrophe, en particulier les enfants.

D'après la Lettre de *Femmes pour la Paix*

La haine de l'Occident

Jean Ziegler, Editions Albin Michel, octobre 2008

L'auteur s'y montre plus que jamais défenseur de la veuve et de l'orphelin. De différents points de vue, il raconte l'histoire de la colonisation des peuples du Sud et ce qui s'en est suivi. Il énumère les «Comment responsabiliser l'Occident et le contraindre à respecter ses propres valeurs? Comment résoudre les problèmes que cela pose à notre époque, et en particulier dans son avant-propos, la question: désarmer la haine du Sud? Dans quelles conditions concrètes le dialogue peut-il être amorcé?, et répond: «Mon livre voudrait mobiliser des forces pour contribuer à la résolution de ces questions et mettre un terme à la tragédie».

Le livre comporte cinq parties et un épilogue. Voici les titres des parties: 1) Aux racines de la haine; 2) La filia-

tion abominable; 3) La schizophrénie de l'Occident (en bref, «on vous aidera» mais on ne fait rien); 4) Nigeria, fabrique de haine; 5) Bolivie, la rupture. En effet, en 2006, le président (un Indien) élu a recueilli 53% des voix. Jean Ziegler assistait à la cérémonie d'investiture. (J'ai renoncé aux «résumés» qui ne font que déflorer les textes et me contenterai de citations tirées de l'épilogue; l'auteur y expose clairement sa position).

«Si nous avons insisté, tout au long de ces pages, sur la nécessaire reconstitution mémorielle (à mon sens de lecteur, c'est bien ce que le Conseil fédéral avait pressenti lorsqu'il a commandité le rapport Bergier), c'est parce que c'est dans leurs cultures autochtones, leurs identités collectives, leurs traditions ancestrales que les

peuples du Sud puiseront le courage d'être libres».

L'auteur martiniquais Aimé Césaire le disait déjà en 1956: «L'heure de nous-mêmes est venue» mais cela n'est possible, dit en substance Jean Ziegler, «que si l'Occident s'éveille à la souffrance, entend la colère des peuples du Sud, change radicalement ses méthodes, car sinon, la haine pathologique l'emportera».

Beaucoup des «choses vues» qui émaillent le texte sont inoubliables, je puis l'affirmer. «Des yeux qui ne voient pas, un cœur qui ne sent rien» (chanson cubaine parlant des Blancs), gardons-nous de continuer d'être cela, c'est le message essentiel de ce livre.

Henri Jaccottet



Jésus, ce maître de sagesse méconnu

Robert Nicole, Editions à la Carte, 2007

Un lecteur de *l'Essor*, Robert Nicole, nous informe qu'il a publié en septembre 2007 un livre intitulé «Jésus, ce maître de sagesse inconnu». Ce livre présente la bibliographie et les découvertes de Charles Rittmeyer, ingénieur géomètre et licencié en théologie.

En 1958, Charles Rittmeyer a été invité par le chef du Département des cultes

à cesser toutes ses activités dans la paroisse de Sainte-Croix. Son «crime»? Il prétendait fonder sa prédication uniquement sur les paroles de Jésus telles qu'elles figurent dans les manuscrits grecs les plus anciens et non plus sur la Tradition paulinienne du sacrifice sur la croix.

Pour l'auteur, il s'agit là d'un exemple

manifeste de discrimination. Il précise: «Cette biographie plaira sans doute à tous ceux qui ont connu et soutenu le pasteur Rittmeyer quand il fut exclu de l'Eglise nationale vaudoise pour avoir fondé ses prédications et son catéchisme uniquement sur les Paroles et le message de Jésus».

A propos de l'éditorial

L'éditorial de *l'Essor* a été approuvé par tous les membres du comité rédactionnel. Cependant, Pierre Lehmann a souhaité formuler quelques remarques. Nous les publions volontiers.

Votre dernier alinéa est pertinent mais il ne me semble pas que M. Obama prenne le chemin de corriger les erreurs du système, ne parlons pas de le transformer fondamentalement. Il veut à tout prix relancer l'économie, ce qui semble aberrant. Il aurait fallu, me semble-t-il, profiter de l'occasion pour annoncer une décroissance économique et l'amener au niveau de fonctionnement nettement plus bas qu'avant la crise. Après tout, c'est l'économie qui détruit notre planète. Obama semble croire que si l'économie redémarre tout va s'arranger et de ce point de vue il ne diffère guère des points de vue de la droi-

te la plus bornée. Il est d'ailleurs rejoint par Sarkozy et probablement par la plupart des chefs d'Etat, banquiers et autres adorateurs de l'argent. De relancer l'économie maintenant, c'est se moquer de la santé de la planète. J'aurais au moins espéré qu'on évoque une limite à la croissance. Mais rien.

Avec Obama on peut au moins espérer une surprise. Et je suis bien entendu heureux que les Américains l'aient préféré à McCain. Le fait qu'il soit noir est aussi très positif. C'est symboliquement très fort. «Oui, nous pouvons», mais pour aller où?

Fermeture de l'Ecusson vaudois

Depuis quelques années, le comité rédactionnel de *l'Essor* tenait ses séances à l'hôtel-restaurant de l'Ecusson vaudois à Yverdon-les-Bains. Cet établissement vient de fermer ses portes, étant semble-t-il en faillite. Nous le regrettons car nous y étions toujours très bien reçus. Le journal 24 Heures déplore cette fermeture, soulignant que l'Ecusson vaudois était un établissement mythique qui a accueilli des personnalités aussi diverses que Bob Dylan, Richard Bohringer, Robert Hainard et Benno Besson.



Contre l'illétrisme

L'association *Lire et écrire* fête ses 20 ans. 1100 adultes suivent chaque année un cours de *Lire et écrire* organisé dans 32 localités de Suisse romande. La présidente de l'association souhaite obtenir de la Confédération la mise sur pied d'une campagne nationale contre l'illétrisme qui touche encore 800'000 personnes en Suisse.

D'après *Le Courrier* du 15.11.2008

Travail des handicapés revalorisé

Le travail des handicapés est revalorisé grâce à une campagne d'affichage dans les Transports lausannois. En effet, du 3 au 30 novembre, 150 bus ont arboré des affiches dans le but de sensibiliser le grand public aux diverses contributions de ces personnes invalides. Cette campagne est due à la Fondation de Vernand, à Cheseaux-sur-Lausanne, qui prend en charge près de 600 enfants et adultes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles de la personnalité.

D'après *Le Courrier* du 1.11.2008

Manger bio à tout âge

A Lyon, dans une résidence publique pour personnes âgées, l'association Croc-éthique distribue des paniers de fruits, légumes et produits bio. Les habitants de la résidence qui ne peuvent plus aller au marché sont ainsi directement livrés chez eux. Ils sont invités à assister à la distribution et à échan-

ger des idées-recettes avec les gens du quartier venus chercher leurs paniers...

D'après *L'Age de Faire*, novembre 2008

Deux dentistes pour une commune

Au Bénin, depuis 2001, le Secours dentaire international a installé un poste de prophylaxie dentaire dans la campagne au centre du pays. L'infirmier, formé pour l'occasion, continue de parcourir la brousse, aidé par un médecin. Tous deux se démènent avec dynamisme et fidélité malgré un contexte difficile. Leur travail a déjà permis de former la population de la ville d'Ouèssè qui sait maintenant comment prévenir les maladies bucco-dentaires.

D'après *Nouvelles Planète*, novembre 2008

«Tontines féminines à Dakar»

Un DVD de 19 minutes, «Tontines féminines à Dakar», nous montre comment, en réponse à la crise économique, des associations de femmes sénégalaises ont créé des «Tontines», un système d'épargne et de prêt par roulement. Les membres versent régulièrement une petite somme dans un fonds commun. Ainsi, chacune d'entre elles peut disposer de temps en temps d'une somme assez importante. Grâce à cet instrument de la microfinance, nombre de Sénégalaises ont pu trouver de nouvelles sources de revenus ou mettre sur pied de peti-

tes entreprises.

D'après *Un seul monde*, magazine de la DDC

Nonantière anniversaire

L'Orchestre de la Suisse romande va fêter sous peu son 90^e anniversaire. En effet, le 30 avril 1918, alors que l'Europe est totalement anéantie par la guerre et sa population décimée par la grippe espagnole, le jeune chef Ernest Ansermet réalise son grand rêve en dirigeant pour la première fois au Victoria Hall une soixantaine de musiciens suisses, rapidement rejoints par des cordes italiennes, des bois français et des cors antrichiens. La Radio suisse romande va permettre à l'OSR de se faire connaître du grand public et les tournées organisées par Ansermet dans le monde entier contribuent à augmenter la renommée de l'orchestre. Actuellement, grâce à des activités envers les jeunes, la relève semble bien assurée.

D'après *France Magazine*, Journal des français

établis hors de France, automne 2008

N'hésitez pas à envoyer vos bonnes nouvelles à Yvette Humbert Fink, 26, rue de la Paix, 1400 Yverdon-les-Bains, tél./faxe 024 425 35 15.

Merci!

Ces peurs qui engendrent l'inertie

La peur est un sentiment que chacun, dans sa vie, éprouve à des fréquences et à des degrés divers. Face à un danger, à une menace ou à l'inconnu, chaque être humain est confronté un jour au trac, à l'anxiété ou à l'effroi. Nous avons évidemment peur de la souffrance et de la mort. Mais nous avons aussi des craintes face à l'avenir et aux responsabilités. Nous avons peur de perdre notre emploi et de nous engager politiquement. C'est de ces peurs, qui engendrent souvent l'inertie, que nous aimerions parler dans le pro-

chain numéro de *l'Essor*. Nous attendons vos contributions.

Les sujets des autres numéros de l'année 2009 seront variés: le rôle de la défense nationale aujourd'hui; ces murs qui enferment l'être humain; privatisations: le retour de l'Etat-sauveur; les déchets, tare de la société de consommation; du bon et du mauvais usage du pouvoir. Nous demandons à nos lecteurs de nous indiquer le nom de personnes susceptibles de s'exprimer sur ces différents thèmes.

l'essor

Journal indépendant travaillant au rapprochement entre les humains et à leur compréhension réciproque.

Équipe de rédaction
Mousse Boulanger, Rémy Cosandey, Yvette Humbert Fink, Susanne Gerber, Henri Jaccottet, Pierre Lehmann, Delia Mamon, Emilie Salamin-Amar, Edith Samba, Agnès Zawodnik.

Administration et retours
l'Essor - Abonnements
Tunnels 16
2300 La Chaux-de-Fonds
ou par courriel : info@journal-lessor.ch

Rédacteur responsable
Rémy Cosandey
Léopold-Robert 53 - 2300 La Chaux-de-Fonds
032/913 38 08; cosandeyremy@hispeed.ch

Abonnement annuel : Fr. 36.- (20 euros)
CCP-12-2620-0 Genève

Composition et impression
Société coopérative du Journal
de Sainte-Croix - 1450 Sainte-Croix

l'essor - ISSN 1023-5663

délai pour le prochain numéro : 15 janvier 2009
prochain forum : Ces peurs qui engendrent l'inertie